

que les honorables députés et les habitants de ce pays se représentent la situation que j'essaie de leur dépeindre. Lorsque sous le régime de l'ancien accord, les importations au Canada passèrent de 300 millions de dollars en 1934 à 430 millions en 1937, soit une augmentation de 42 p. 100, certains honorables députés croyaient peut-être combattre ainsi le nationalisme économique, alors qu'en réalité ils privaient d'emplois des milliers de personnes qui auraient travaillé à la fabrication de ces mêmes marchandises, si on les eût produites au Canada. Dans les seules industries secondaires, les importations passèrent de 120 millions de dollars en 1935 à 215 millions en 1937, augmentation de 80 p. 100. Le ministre du Commerce (M. Euler) est au courant du fait, comme nous en sommes tous au courant d'ailleurs, que ce sont les industries secondaires qui emploient le plus grand nombre d'ouvriers. Si nous voulons des chiffres, nous n'avons qu'à étudier une douzaine de bilans; nous y constaterons que les matières premières coûtent, disons, 50 p. 100, la main-d'œuvre 20 p. 100, les frais de production, un autre 20 p. 100, l'intérêt et le reste 5 p. 100, de sorte que le fabricant peut se compter pour satisfait s'il lui reste 5 p. 100. Prenons les 20 p. 100 qui représentent uniquement de la main-d'œuvre; à ce taux, l'accord de 1936 priva d'emploi 50,000 ouvriers canadiens. C'est là un fait qui ressort de cet accord. Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails.

Le discours du trône prononcé cette année nous annonce que nous aurons à ratifier un nouvel accord commercial, qui est la réalisation du vœu exprimé dans le discours du trône l'an dernier alors que l'on espérait pouvoir conclure avec les Etats-Unis un accord qui confirmerait celui de 1935 et en étendrait les avantages. On nous dit que les deux pactes, considérés ensemble, contribuent de façon pratique à l'amélioration de la situation mondiale... Ils ont contribué à la bonne entente internationale. Quand le Canada a-t-il reçu la mission de veiller sur la situation mondiale? Le temps n'est-il pas venu de nous préoccuper davantage de l'état où se trouve notre population? Tel est mon sentiment: quand la misère règne chez nous, que le monde voit à ses propres affaires. Occupons-nous des nôtres. Sauverons-nous le monde en nous faisant les scieurs de bois et les porteurs d'eau des Etats-Unis? Ce n'est là que fumisterie et poudre aux yeux. Même le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner), que je ne vois pas à son siège, ne doit pas voir l'accord d'un bon œil. Ecoutez les paroles qu'il a prononcées devant l'Association libérale-progressiste du comté de Halton, à Milton (Ontario), le 18 novembre, paroles rapportées par le *Toronto Telegram*:

[M. Harris.]

Il a dit qu'il avait lieu de croire que les avantages que le Canada se voyait forcé de consentir ne feraient aucun tort au Dominion.

Je veux savoir qui a forcé le Canada à consentir ces avantages. Etions-nous à la merci d'une dictature? Le Canada exige du ministre de l'Agriculture une explication, le nom de ceux qui lui ont forcé la main. La démocratie impériale ne repose ni sur la force ni sur la dictature.

Le ministre des Pêcheries (M. Michaud) n'est pas à son siège. Aux temps de ma jeunesse, quelqu'un me demanda d'imiter le cri du poisson. Je lui demandai ce qu'il entendait, et il me répondit que pour imiter le cri du poisson il suffisait de garder le silence. Or le ministre des Pêcheries ne fait pas de bruit. Qu'il se lève et défende cet accord au nom des intérêts des Provinces maritimes. Peut-être y aurait-il lieu pour lui et le ministre du Revenu national de se concerter sur la manière dont chacun se prononcera au moment du vote relativement aux concessions sur les pommes. Le ministre du Revenu national, s'il tient encore aux convictions de sa jeunesse, votera contre l'accord, ainsi qu'il eut déjà le courage de le faire il y a quelques années. Les houilleurs des Provinces maritimes sont-ils reconnaissants de ce que la taxe d'accise de 3 p. 100 sur la houille a disparu? Est-ce que les administrateurs des ports de Saint-Jean et d'Halifax seront eux aussi reconnaissants lorsqu'ils constateront que des millions de boisseaux de blé, qui devraient passer par les ports canadiens, sont dirigés sur des ports américains et fournissent de l'ouvrage aux citoyens américains au lieu des nôtres? Les employés de l'industrie secondaire remercieront-ils le ministre du Revenu national, lorsqu'elle aura dû recourir aux importations plutôt qu'à la fabrication domestique, avec de la main-d'œuvre du pays? Remerciera-t-elle le ministre du Revenu national et ses collègues du conseil des ministres pour l'avoir fait passer d'un domaine de commerce à un autre? Personne ne peut aussi rapidement changer d'état que le manufacturier, et si la fabrication cesse nous pouvons recourir aux importations; mais au nom des hommes et des femmes qui travaillent dans l'industrie secondaire, je demande au Gouvernement d'encourager la fabrication et la production canadiennes, de ne pas faire de nous des commerçants, ou encore des importateurs. Nous deviendrons des importateurs, si nous y sommes contraints, mais en nous protégeant nous ne protégeons pas les emplois des ouvriers du Canada, et actuellement ce sont ces ouvriers qui ont besoin de protection.

M. DANIEL McIVOR (Fort-William): Mon intention, monsieur l'Orateur, n'est pas de prononcer une harangue, mais j'ai quelques